

---

Adresse de la société républicaine et populaire de Fanjeaux (Aude),  
lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine et populaire de Fanjeaux (Aude), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 31-32;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15068\\_t1\\_0031\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15068_t1_0031_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

sauvé la République. Jamais elle ne fut plus près de sa perte. L'aristocratie et le fanatisme déguisés conspiraient avec le tyran et ses infâmes complices. Il était devenu leur seul espoir et celui de l'étranger. Tous les contre-révolutionnaires de l'intérieur, les prêtres, les nobles et les riches égoïstes invoquaient depuis quelque tems Robespierre comme un Dieu tutélaire; ils le montraient au peuple de nos campagnes, comme le restaurateur de la religion et le seul protecteur de la liberté des cultes, et le peuple trompé par le fastueux éclat d'une réputation de patriotisme usurpée, et par le langage hypocrite d'une tolérance perfide, croyait voir son défenseur et son prophète dans un tyran fourbe et cruel... ! mais le voile est déchiré. La glorieuse révolution du 9 thermidor a brisé pour toujours le talisman de l'ambition et de l'intrigue : le peuple moins confiant, se tenant sans cesse en garde contre les individus, ne verra plus que la Convention nationale, elle-même ne verra que la patrie et le peuple, et malheur à qui voudrait encore les trahir ! Vous maintiendrez, citoyens représentans, le gouvernement révolutionnaire l'effroi des tyrans et des traîtres. Il faut que les aristocrates et méchans continuent à trembler : il faut que toutes les factions soient noyées dans le sang de tous les factieux; mais que l'innocence respire ! que le patriotisme ne puisse être opprimé ! Vous connaissiez combien la vengeance du tyran était atroce et barbare : vous avez déjà brisé les fers de quelques patriotes victimes d'un pouvoir arbitraire et tyrannique : il s'en trouve peut-être encore un grand nombre dont les gémissemens n'ont point été jusqu'à vous : qu'ils soient rendus aux vœux de leurs concitoyens, aux réclamations des administrations et des sociétés populaires dont les principes vous sont connus.

Nous demandons, citoyens représentans, que les autorités révolutionnaires qui peuvent avoir été livrées à la funeste influence du tyran soient régénérées.

Nous demandons qu'une fête solennelle consacrée à l'immortelle reconnaissance du peuple françois pour ses représentans, célèbre chaque année la victoire que vous avez remportée et rappelle à la postérité ce jour mémorable où la liberté menacée par des monstres, s'est élevée triomphante sur leurs cadavres sanglans et nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que la république soit éternellement consolidée par la mort de tous les tyrans.

Salut et fraternité.

Les membres composant  
la société populaire de Parly,  
GAUTRIER (*président*), LEIMM (*secrétaire*).

*m*

[*Les volontaires d'un détachement du deuxième bataillon de Ternois-Libre, ci-devant Saint-Pol, stationné à Mortain, Manche, le 14 thermidor an II*] (15)

Liberté ou la mort

Citoyens représentans, Pères de la Patrie,

C'était donc en vain que nos armées triomphaient de nos laches ennemis; c'était donc en vain que par leur courage et au prix de leur sang qu'ils faisaient des efforts généreux et magnanimes pour soutenir et affermir notre liberté... mais quoi ! nous avons vu l'instant terrible où de laches et infâmes conspirateurs rendaient tant de sang et travaux inutiles... nos cœurs qui n'aspiraient qu'à détruire de font en comble et à renverser jusqu'au dernier trône des tyrans, ont frémi de rage à la nouvelle fatale et inattendue que nos dignes représentans ont manqué de succomber sous le fer meurtrier de vils conspirateurs. Si ce malheur fût arrivé que serions-nous devenus ?... Vous qui êtes nos pères, et nous qui sommes vos enfants, nous aurions succombé sous le poids de notre douleur... Exécrable Robespierre, après t'être attiré l'estime et l'amitié d'une grande nation libre, qui avait la plus grande confiance en toi, tu en abuse d'une manière indigne et si infâme ! semblable aux plus grands scélérats qui ont conspiré la ruine de leur patrie, ton nom sera à jamais en horreur et en exécration : bénissons, Législateurs, le génie tutélaire de la France qui a permis qu'un si horrible complot fut découvert assez à temps pour que les coupables n'échappent pas aux supplices dus à leurs crimes, il n'en est pas d'assez cruels... Mais au milieu de ces dangers qui vous environnent, dignes pères de la patrie, rassurez-vous; vous avez des enfants qui vous feront un rempart et un bouclier de leur corps et premier que d'arriver à vous il faudra qu'ils marchent sur nos cadavres expirants; qu'ils tremblent tous les traîtres, la foudre est suspendue sur leur tête... nous avons maint et maint fois juré de vivre libre ou mourir. Nous en faisons encore aujourd'hui le serment entre vos mains, et nous vous invitons à rester fermes à votre poste. En apprenant que le calme et la paix était rétablie dans votre sein, et que les traîtres allaient être livrés au supplice dû à leur crime, nous avons crié dans un transport d'allégresse vive nos législateurs, vive la République, vive la Montagne.

Salut et fraternité, les volontaires d'un détachement du deuxième bataillon de Ternois-Libre, ci-devant St-Paul, stationné à Mortain.

CARNEL (*capit. commandant*),  
BEAUCHEPU, MIENNE, ROBAIL,  
*et une signature illisible.*

*n*

[*La société républicaine et populaire de Fanjeaux, Aude, à la Convention nationale, s. d.*] (16)

Grâces vous soient rendues citoyens représentans d'avoir encore par la sagesse de vos

lumières et de votre active surveillance déjoué l'horrible conjuration tramée par des traîtres qui sous le masque du patriotisme soudoyés par les despotes coalisés voulaient ensanglanter la patrie et détruire la Liberté.

Robespierre, Lebas, Saint-Just, Couthon et leurs laches adhérents pouvoient-ils imaginer que leur fer homicide pût atteindre des hommes investis de notre confiance dont nous chérissons les vertus et qui entourés de la majesté du peuple ne cessent de bien mériter de la patrie. Que le juste châtiment réservé à de tels forfaits, encore que l'exécration publique qui crie plus fort que le dit châtiment, serve d'exemple à tous ceux qui auraient le coupable projet de les imiter. Ne vous lassés pas législateurs de suivre les fils de cette conjuration, détruisés la tyrannie, frapés tous nos ennemis, l'affermissement de la liberté sera une suite de vos travaux, une reconnaissance sans bornes de tous vos concitoyens sera la seule récompense digne de vous et nous jurons que ce ne sera qu'après avoir marché sur nos corps sanglants que les traîtres pourront vous atteindre. Les républicains francs de Fanjeaux n'attendent qu'un mot, qu'un signe de vous pour voler à votre déffence. Vive la République, vive la Convention.

Le président et les secrétaires de la société,  
LIEUVON, BOSC, FRAISSE

o

[*Les vérificateur et receveurs de l'enregistrement des domaines nationaux à Chinon, Indre-et-Loire, à la Convention, le 6 thermidor an II*] (17)

Citoyens Représentants,

Depuis deux ans la France entière voulut être République; vous avez prononcé son vœu, elle le sera.

Nous avons frémi en apprenant qu'il existait un monstre, qui n'avait cherché la destruction de nos derniers tirans, que pour prendre bientôt leur place, et après avoir abusé de la confiance qu'il avait usurpé nous donner de nouveaux fers. Pouvait-il croire que des Républicains se laisseraient tromper? et que le nom de dictateur était moins abhorré de nous que celui de roy? Non Représentans fidels: vous avez encore sauvé la République; vous avez vu l'orage gronder autour de vous, et assis au sommet de la Montagne vous l'avez dissipé. L'intérêt public toujours plus cher pour vous a fait oublier vos propres dangers. Votre récompense est dans vos cœurs, et dans les nôtres une reconnaissance éternelle. Continuez toujours de veiller aux intérêts du Peuple, et fermes à votre poste ne l'abandonnez que lorsque nous n'aurons plus rien à craindre. Que le nom de Robespierre disparaisse d'avec les vôtres, et qu'on ne le voye

placé qu'à côté de ceux des tirans pour partager le mépris et l'horreur qu'ils nous inspirent.

Les vérificateurs et receveurs de l'enregistrement des Domaines à Chinon.

GIBERT (*receveur de l'enregistrement*),  
MILLE (*receveur des Domaines*),  
LERET (*vérificateur*), GOUSSE (*surnuméraire*).

P

Patrie, Liberté, Egalité

[*Le conseil général de la commune de Carcassonne (Aude) à la Convention nationale*] (18)

Pères du Peuple.

La France entière est encore une fois debout pour porter dans votre sein, le tribut de sa reconnaissance, ses douze cents mille combattans occupés de détruire les tyrans, et leurs hordes barbares ont suspendu un instant leurs coups pour vous féliciter d'avoir étouffé les serpens qui par des chemins obliques et ténébreux s'étaient glissés jusque dans le sanctuaire de la patrie.

O génie tout puissant de la Liberté tu inspira sans doute nos représentans dans ces journées mémorables du 9 et 10 dont ils ont été les héros par leur intrépidité et leur courage sublime.

Entourés des braves sections de Paris, vous avez terrassé une faction, soutenue par un état major perfide, par une municipalité corrompue, oubliant la mort et les périls, vous n'avez sçu que fraper, vous n'avez sçu que vaincre, et la Liberté à été sauvée. Gloire à la Représentation nationale et aux sections de Paris, Mort aux tyrans, immortalité à la République.

A Carcassonne, ce 21 thermidor an second de la République française une et indivisible.

AVILAND, LAURIOL, LAPEYRE, POLERE,  
GILLE (*officiers municipaux*), CAZER (*secrét.-gref-  
fier*)

et une demi-page de signatures.

2

**Le citoyen Leroy, ne pouvant plus servir dans l'infanterie à cause d'une blessure qui attaque les muscles de sa jambe gauche, demande à la Convention nationale de l'emploi dans la cavalerie ou dans une place de guerre.**

**Renvoyé aux comités de la Guerre, de Salut public, à la commission de l'Organisation du mouvement des troupes** (19)

(17) C 320, pl. 1313, p. 14.

(18) C 319, pl. 1303, p. 25.

(19) P.-V., XLIV, 184.